



OUI sans aucun vœu en attente

Vous êtes admis·e au CPP : La Prépa des INP Bordeaux, sous réserve d'obtention du Bac, et nous vous en félicitons !

Important : La nouvelle loi Orientation et Réussite des Etudiants implique des démarches obligatoires de votre part voir à l'adresse suivant :

<https://www.bordeaux-inp.fr/fr/loi-ore-ce-qui-change-la-rentree-2018>

Pour procéder à votre inscription administrative en ligne

- 1°) Vous devez vous connecter sur le site du CROUS à partir du 1^{er} juillet afin de vous acquitter de la "Contribution Vie Etudiante" de 90 €. : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>
- 2°) Puis vous connecter sur le site d'inscription de Bordeaux INP **du 9 juillet au 10 août 2018 inclus**, à l'adresse suivante : <https://www.bordeaux-inp.fr/fr/inscriptions>

Veillez faire votre inscription **par IA web et** télécharger le dossier d'inscription avec la liste des documents demandés que vous devez retourner impérativement par voie postale classique (**pas de lettre recommandée ou suivie**) au secrétariat de La Prépa des INP de Bordeaux au plus tard le **14 août 2018** à l'adresse suivante :

La Prépa des INP
Site de Bordeaux
Bâtiment A de l'ENSCBP
16 avenue Pey Berland
33607 PESSAC Cedex

Pour toute question relative à l'inscription, vous devez vous adresser à :
Patricia ANDRUSIOW : Tél : 05.40.00.25.31 Email : secprepa@bordeaux-inp.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Fermeture annuelle du secrétariat : du 18/07/18 au 22/08/18 inclus

Sur le site de Bordeaux INP, vous pourrez prendre rendez-vous avec le secrétariat de La Prépa des INP les 9 et 10 Juillet 2018. **Toutefois, nous privilégions l'envoi de dossier par voie postale.**

Vous recevrez par mail fin Juillet des informations sur la rentrée qui aura lieu le **3 septembre 2018 ainsi que des exercices de Mathématiques et physique qu'il faudra faire absolument et sur lequel vous serez interrogés à la rentrée.**

Dans l'attente de vous rencontrer à la rentrée.

PS : si vous êtes admis·e dans une formation hors Parcoursup, merci de penser à démissionner de votre vœu La Prépa des INP, pour laisser les places aux candidats en attente.

OUI, avec des vœux en attente

Vous êtes admis·e au CPP : La Prépa des INP de Bordeaux, sous réserve d'obtention du Bac, et nous vous en félicitons !

Si vous souhaitez valider votre admission à La Prépa des INP Bordeaux, vous devez renoncer à l'ensemble de vos autres vœux en attente.

Cas particulier : Si vous espérez un autre site de La Prépa des INP, vous devez maintenir vos vœux "La Prépa des INP" à chaque phase de réponse. Nous vous rappelons que la formation de La Prépa des INP est la même sur l'ensemble des sites et donne accès de la même façon aux 30 écoles du Groupe INP.

Vous trouverez également plus d'information ainsi qu'une aide à l'inscription sur notre site internet : <https://www.bordeaux-inp.fr/fr/inscriptions>

La date de rentrée est fixée au lundi 3 septembre 2018 matin

PS : si vous êtes admis·e dans une formation hors Parcoursup, merci de penser à démissionner de votre vœu La Prépa des INP, pour laisser les places aux candidats en attente

En espérant vous retrouver prochainement.

La Prépa des INP
Site de Bordeaux
Bâtiment A de l'ENSCBP
16 avenue de Pey Berland
33607 PESSAC cedex

Patricia ANDRUSIOW
Tél : 05.40.00.25.31
Email : secprepa@bordeaux-inp.fr